

Demande d'occupation du domaine public
(à déposer en mairie **dix jours avant le début des travaux)**

Nom du demandeur :

Adresse du demandeur :

N° de téléphone :

N° portable : Adresse @ :

Adresse des travaux :

Date des travaux : du au

Nature de la demande (dimensions, surfaces, ...) :

Pièces à joindre au formulaire : Plan de masse du terrain et photo de l'emplacement souhaité.

Engagement du pétitionnaire :

- 1) A se conformer strictement aux prescriptions de l'arrêté réglementant les permissions de voirie
- 2) A déplacer, modifier ou enlever ses installations à la première injonction de l'administration et à remettre les lieux dans leur état primitif par ses soins et à ses frais, sans prétendre à aucune indemnité.
- 3) La réservation ainsi que la signalisation du stationnement sont à la charge du pétitionnaire.

A compter du 1^{er} janvier 2015, une redevance d'occupation du domaine public est applicable selon le tableau ci-joint.

Montant de la redevance : €

Fait à le

Nom du déclarant :

Signature :

Cadre réservé à l'administration

Avis Favorable

Avis défavorable

Observations :

Pascal MAUDUIT
Directeur des Services Techniques
batiment@cregylesmeaux.fr